

GUIDE DU CANDIDAT

Tests d'Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (TEP) du Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sport spécialité « perfectionnement sportif » mention Activités du Cyclisme, option VTT

Ce document est organisé en trois parties :

- 1- Rappel du cadre réglementaire
- 2- Déroulement des épreuves
- 3- Précisions sur le déroulement de chaque épreuve (matériels obligatoires, ...)
- 4- Liste matérielle

1-Rappel du cadre réglementaire :

Les épreuves des TEP sont réglementairement définies par arrêté ministériel. Ainsi, vous vous présentez à un examen d'état organisé par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et aux Sports Auvergne-Rhône-Alpes. **Par conséquent, la Fédération Française de Cyclisme ne possède pas l'autorité lui permettant de délivrer l'attestation de réussite. Son rôle se limite à organiser les épreuves sur le plan technique.**

Vous trouverez le détail de la réglementation applicable ci-dessous. **La lecture de ce document vous permettra de prendre connaissance du niveau d'exigences attendu sur le TEP.**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050363292>

Cet arrêté précise que le candidat doit valider les trois démonstrations techniques avec le même VTT. **Une photo du VTT sera prise par le jury pour vérifier que le même VTT est bien utilisé pour les 3 épreuves.** Si l'ossature « cadre/fourche » doit rester identique, il est cependant possible pour le candidat de changer les périphériques (exemples : changement de pédales, de pneus/roues...)

Il est également précisé dans cet arrêté que le candidat doit valider toutes les épreuves. La non-validation de l'une des épreuves positionne immédiatement celui-ci en situation d'échec. Il n'est pas possible de conserver une partie des épreuves validées pour une session de TEP ultérieure. Par conséquent, chaque épreuve est éliminatoire.

2- Déroulement des épreuves

Mardi 06 mai

Accueil des candidats à 8h30 (émargement, vérification des identités, remise du dossard et briefing des épreuves)

Les conditions d'organisation de chaque épreuve sont précisées dans la troisième partie de ce document

Epreuve de cross country (matin) : une reconnaissance du parcours sera possible la veille de l'épreuve et de 9h à 9h45)

Délibération du jury en fin de matinée. Affichage des résultats en fin de matinée

Epreuve de maniabilité (après-midi) : à partir de 14h30 (uniquement pour les candidats ayant validé l'épreuve de cross country)

Délibération du jury en fin de journée. Affichage des résultats en fin de journée

En cas de non-admission à l'issue d'une des épreuves, vous devrez rapporter votre plaque de cadre dès l'annonce des résultats.

Mercredi 07 mai

(uniquement pour les candidats ayant réussi les 2 épreuves du mardi)

Epreuve de descente : à partir de 9h

Le jury délibèrera à l'issue de l'épreuve, aucun résultat ne sera communiqué sur le site de l'examen ; les résultats seront disponibles ici :

<https://www.ac-lyon.fr/resultats-des-jurys-regionaux-sport-et-animation-123301>

3- Précisions sur le déroulement de chaque épreuve (matériels obligatoires, ...)

Démonstration technique de **descente** : afin de connaître les modalités de l'épreuve, se référer à l'arrêté du diplôme

Le parcours ne comporte pas de zones à fort engagement ni de sauts à réussite obligatoire. Il favorise d'avantage le pilotage et la prise de trajectoire. Deux ouvreurs réaliseront un chrono sur la piste, et le meilleur des deux temps sera retenu par le jury. Le chrono est annoncé à la fin de la descente. Le candidat dispose de 2 descentes pour réaliser un chrono en dessous du temps d'admission

En cas de problème mécanique, le candidat se présentera directement à la seconde manche.

S'il valide le premier essai, il ne fait pas de 2^{ème} passage.

Équipement obligatoire : Casque intégral, dorsale ou sac à dos homologué (avec dorsale intégrée), genouillères, gants longs. Coudières conseillées.

Démonstration technique de maniabilité : afin de connaître les modalités de l'épreuve, se référer à l'arrêté du diplôme

Le candidat doit franchir deux zones de cinq segments, de niveau Benjamin FFC, sans mettre les pieds au sol (1 point par segment franchi). Les deux zones doivent pouvoir passer à l'enroulé. Pour valider l'épreuve il faut réussir au minimum 7 segments pour les hommes et 5 segments pour les femmes.

Quelques remarques pour les candidats :

- Le chrono sera pris dans les zones. Le temps cumulé des deux zones ne doit pas dépasser 20 minutes.
- Des reconnaissances à pied seront proposées, avant l'épreuve, d'environ 10 minutes par zone. Le candidat n'a pas le droit de repérer ces zones en amont du créneau proposé. Tout candidat qui serait vu par un membre du jury autour des zones en dehors des créneaux sera éliminé des TEP.
- Le candidat ne dispose que d'un seul essai, en cas de problème mécanique, le candidat sortira de la zone, pourra réparer et repartir du segment où il se trouvait au moment de l'incident mécanique
- Il est obligatoire de conserver sa selle lors de cette épreuve

Le segment n'est pas validé dans les cas de figure suivants :

- En cas d'appuis sur un obstacle ou le sol pour rétablir l'équilibre soit avec une partie du corps soit avec une partie du vélo autre que les pneus.
- En cas de sortie des limites de la zone (projection verticale de l'un des moyeux).

Dans ce contexte il est donc possible pour le candidat de :

- Toucher la rubalise avec les pneus, sans la casser
- Frôler ou toucher un obstacle (tronc, branche) sans qu'un réel appui ne soit effectué

Les membres du jury restent souverain dans son jugement de la validation du segment.

Démonstration technique chronométrée sur un parcours balisé : afin de connaître les modalités de l'épreuve, se référer à l'arrêté du diplôme

L'épreuve est étalonnée par deux ouvreurs. Le meilleur temps des ouvreurs est retenu. Le temps limite sera annoncé au départ de l'épreuve

- Le départ se fera par vague ou de manière individuelle selon le nombre de candidats
- Le parcours sera matérialisé par de la rubalise à chaque intersection et de manière régulière tout au long du circuit
- L'épreuve peut se dérouler sur un ou plusieurs tours
- Le candidat doit être autonome dans son épreuve
- Il s'agit d'une épreuve individuelle, aucune communication entre les candidats n'est autorisée (sauf en cas d'accident et pour des raisons de sécurité).

4- Liste du matériel à prévoir

	<u>Appel</u>	<u>Epreuve de descente</u>	<u>Epreuve de maniabilité</u>	<u>Epreuve de cross country</u>
<u>Pièce d'identité (Passeport à jour, Carte d'identité national à jour)</u>	X			
<u>Casque intégral</u>		X		
<u>Dorsale ou sac homologué</u>		X		
<u>Gants longs</u>		X	X	
<u>Genouillères</u>		X		
<u>Pantalon</u>		X		
<u>Coudières</u>		Recommandé		
<u>Casque</u>			X	X
<u>Chronomètre (autre que téléphone ou montre GPS)</u>				X
<u>Nécessaire de réparation</u>			X	X
<u>Eau</u>			X	X